



ALASKA

MAT



Mat à plafond aux huiles chaulées, en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 2b



DESTINATION

- Pour plafonds
- Convient aux murs fragiles d'édifices anciens non exposés à la circulation
- Directement sur anciennes peintures et badigeons
- Travaux intérieurs neuf et rénovation

PROPRIÉTÉS

- Permet une application directe, sans reprise.
- Sans tension, ne tire pas les fonds.
- Matité absolue
- Fort pouvoir garnissant
- Opacité dès la première couche
- Excellent pouvoir isolant contre les taches
- Tapissable
- Confort d'application : grand temps d'ouverture, excellente glisse, peu d'éclaboussures
- Application en deux couches le même jour, "frais dans frais" (après "matage" de la 1ère couche)



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique	1,50 Kg/L
Extrait sec	En volume : 46 % En poids : 72 %
COV	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/g) : 350 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 349 g/L COV
Présentation	Liquide onctueux.
Aspect du film	Poché, très mat
Brillant spéculaire	< 5 sous 85°, mat.
Rendement (Selon norme NF T 30-073)	9 à 11 m ² /L/couche, en fonction de la nature des fonds et du mode d'application
Temps de séchage (à 23°C et 50% H.R.)	Sec : 3 heures Recouvrable : "frais dans frais" (après "matage" de la 1ère couche), ou 24 heures sur supports sains, 48 heures sur supports fragiles
Conditionnement	Blanc c : 3 L et 15 L

TEINTES

Blanc et teintes du nuancier CROMOLOGY réalisables à partir du blanc courant (indiquées S1 dans le nuancier)



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage. Ne pas jeter les résidus à l'égout. L'emballage et le reste de son contenu ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides. Aérer la pièce pendant l'application et le séchage.
- Inflammable.
- Consulter la fiche de données de sécurité.



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Matériel d'application ▪ Brosse, rouleau

Dilution ▪ Brosse, rouleau : prêt à l'emploi.

Nettoyage des outils White Spirit, immédiatement après utilisation.

Préparation Brasser le produit avant sa mise en œuvre.

Conditions d'application Conformes au DTU 59.1.

Supports Etat et qualité conformes au DTU 59.1. Sur supports tachés, enfumés, bistrés.

Supports non revêtus :

- Dérivés à base de plâtre
- Enduits de peintres, ...
- Autres supports, nous consulter

Supports revêtus :

- Supports ci-dessus revêtus d'anciennes peintures adhérentes
- Anciens badigeons
- Autres supports : nous consulter.

Préparation des supports Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1

- Précautions d'emploi**
- Afin d'éviter le risque de lustrage, ne pas appliquer sur des surfaces accessibles au toucher et au contact d'objets
 - Alaska est tapissable (si débordement de peinture sur le haut des murs) :
 - Sur supports sains et non bloqués.
 - En cas de pose de revêtements muraux légers, la pose de revêtements lourds et les colles vinyliques sont déconseillées.

SYSTÈMES D'APPLICATION

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

Supports	Plafonds
Impression	Si nécessaire
Finition	2 couches d' ALASKA

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S.U. au capital de 130.863.741,00 €
71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex - Tél : 01.41.27.62.00
Nouvelle adresse au 01/01/2022 : Carré Michelet -12, Cours Michelet-92800 Puteaux
RCS Nanterre B 592 028 294
www.tollens.com



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748